



OUI,
l'avenir de la santé
dépend aussi de nos
engagements
présents



MACSF

Ensemble, prenons soin de demain

RAPPORT RSE 2020

#1 Sommaire

#2 ÉDITO _____ 03

#3 SYNTHÈSE _____ 04

#4 LE GROUPE
MACSF _____ 06

#5 UNE POLITIQUE
RSE AVEC ET POUR LES
PROFESSIONNELS DE
SANTÉ _____ 08

#6 STRATÉGIE RSE _____ 10

#7 RÉSULTATS &
ENGAGEMENTS _____ 12

- Axe économique _____ 12
- Axe environnemental _____ 16
- Axe social _____ 21

#8 PERSPECTIVES _____ 27

70

AGENCES EN FRANCE*

Pour être au plus près de ses clients-sociétaires, la MACSF est présente partout en France. 70 agences sont ainsi réparties sur tout le territoire français, pour permettre à chaque professionnel de santé de pouvoir trouver facilement une agence près de chez lui ou de son lieu d'exercice. Les commerciaux de la MACSF se rendent également là où les sociétaires souhaitent les rencontrer, que ce soit à leur domicile ou sur leur lieu de travail.

1^{er}
assureur
des professionnels
de santé

Depuis plus de 100 ans, la MACSF est engagée dans la protection de l'ensemble des professionnels de santé. Elle leur permet d'exercer leur activité en toute sécurité en leur proposant un ensemble complet de produits d'assurances, d'épargne retraite et de financement, tant pour leur vie professionnelle que privée.

1593

COLLABORATEURS*

200

recrutements pour renforcer la relation client et la proximité : le plan stratégique de la MACSF s'appuie sur le renforcement de ses forces commerciales avec le recrutement de près de 200 collaborateurs d'ici fin 2022, soit une augmentation de ses forces commerciales de plus de 30%.

2167 000

contrats*

SONT ACTUELLEMENT
GÉRÉS PAR LA MACSF.

1 038 628 clients-sociétaires*

Parmi eux, 841 400 sont professionnels de santé, ce qui représente plus de 80 % du sociétariat de la MACSF. La France compte 2,23 millions de professionnels de santé (chiffres 2019), 38 % d'entre eux sont donc assurés par la MACSF.

1,7 milliard d'€*

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

#2 Édito

LA RAISON D'ÊTRE MACSF

Aux côtés de ses sociétaires, le groupe MACSF œuvre durablement à l'amélioration de la santé en leur donnant les moyens d'exercer sereinement et en soutenant l'innovation médicale.

L'accompagnement des professionnels de santé est inscrit dans l'ADN du groupe MACSF. Du premier sou versé pour assurer la défense du Docteur Laporte en 1897 jusqu'à la crise sanitaire sans précédent que le monde traverse actuellement, nous œuvrons depuis toujours à leurs côtés, partenaire indéfectible leur offrant les conditions d'un exercice serein. En tant que groupe mutualiste, l'objet de la MACSF est d'apporter la meilleure réponse possible aux besoins de ses sociétaires. En décidant de nous doter d'une raison d'être cette année, nous avons souhaité, avec les Présidents du groupe, aller plus loin encore en nous fixant une ambition de long terme, avec les soignants : œuvrer durablement à l'amélioration de la santé.

Acteur de premier ordre de l'écosystème de la santé en France, le groupe MACSF a, depuis de nombreuses années, entrepris des actions répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques actuels, qu'il s'agisse de décarboner nos investissements, de proposer des placements labellisés « vert » à nos assurés ou encore de développer une politique de ressources humaines soucieuse

du bien-être de nos collaborateurs. Cette démarche se traduit très concrètement, aujourd'hui, par une politique RSE MACSF offrant un cadre à ces initiatives.

Notre raison d'être et cette politique RSE (responsabilité sociétale des entreprises) nouvellement formalisée convergent et nous engagent, aussi bien d'un point de vue environnemental, que social et économique. Notre plan stratégique 2024, intégrant de fortes considérations RSE, en est d'ailleurs la parfaite illustration.

Nous pouvons, avec l'ensemble des collaborateurs du groupe MACSF, être fiers de la façon dont nous exerçons notre métier d'assureur. Ces ambitions vont nous permettre d'avoir un impact encore plus fort sur le monde de la santé et, plus largement, la société et je suis convaincu qu'elles vont résonner de manière particulière auprès de nos collaborateurs, de nos sociétaires et de l'ensemble des professionnels de santé.



Stéphane Dessirier
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU GROUPE MACSF

#3 Synthèse

1. Une politique d'investissements responsables déjà bien implantée

Soucieuse de ses valeurs mutualistes, la MACSF a décidé d'exclure certaines entreprises de ses investissements gérés en direct. Elle a ainsi écarté les entreprises issues du secteur du tabac, celles impliquées dans la chaîne de valeur du charbon ou encore celles portant des atteintes graves aux principes du Pacte Mondial.

La MACSF a figuré parmi les premières entreprises à s'engager sur un pourcentage de détention d'investissements responsables sur la poche obligatoire : en 2021, le groupe s'est engagé à détenir au moins 8% de son stock en investissements responsables, dont au moins 80% en obligations vertes.

La gamme financière du groupe propose 3 fonds labellisés ISR et s'élargit en 2021 avec :

- un fonds solidaire bénéficiant du label Finansol,
- un fonds axé sur la transition écologique et énergétique, bénéficiant du label GreenFin.



© Xavier Renauld

Le rôle du groupe MACSF dépasse la seule protection par l'assurance. Sa mission est aussi d'être au côté des sociétaires professionnels de santé pour les accompagner dans la prévention des risques, l'amélioration des soins et les aider à préparer l'avenir notamment grâce aux innovations médicales. La démarche RSE de la MACSF et sa formalisation dans ce rapport engage le groupe et fixe des objectifs concrets.

Dr Catherine Vinikoff,
Présidente MACSF SGAM, MACSF assurances, LIBEA,
Médecin radiologue à Tours



2. Des investissements dans le secteur de la e-santé

La MACSF a fait très tôt le choix d'entrer au capital de différentes healthtech* qui impactent l'exercice des professionnels de santé aujourd'hui et demain. Avec Leah par exemple, la MACSF a choisi d'investir dans une solution innovante de téléconsultation pour les médecins : la mise à disposition d'un cabinet virtuel.

En 2020, la MACSF participe à la levée de fonds de Synapse Medicine, qui utilise l'intelligence artificielle pour prévenir les accidents liés à l'usage des médicaments, responsables de 130 000 hospitalisations en France chaque année. Enfin, la MACSF a soutenu financièrement le développement d'Ordoclic, créée par un de ses sociétaires, initialement pour permettre la prescription d'ordonnance digitale et qui a développé par la suite l'application Covid-Pharma, utilisée par les pharmacies dans le cadre de la vaccination contre la Covid-19.

*Sociétés innovantes et start-up qui développent de nouveaux produits ou de nouvelles technologies en santé humaine

3. Des investissements pour accompagner les soignants

La MACSF assure les professionnels de santé tout au long de leur carrière. Mais elle ne se limite pas à son rôle d'assureur. Soucieuse d'accompagner les professionnels de santé, et ce tout au long de leur vie, la MACSF investit dans des résidences étudiantes destinées aux futurs professionnels de santé, mais également dans des résidences services seniors qu'elle propose à ses sociétaires retraités. **Au total, ces investissements immobiliers représentent un montant de 620 millions d'euros pour le groupe.** Le groupe investit également dans des cliniques, maisons de retraite avec le groupe Vivalto, réseau privé d'établissement de santé.



4. Des actions de prévention auprès des soignants

Chaque année, la MACSF publie son rapport annuel sur le risque en santé. Ce rapport dresse un panorama complet du risque médical en France.

Le groupe met ainsi son expérience et ses connaissances au service des professionnels de santé afin d'améliorer la prévention et la gestion des risques médicaux. En parallèle, la MACSF propose régulièrement des actions de prévention à l'attention de son sociétariat : sensibilisation sur les risques liés à la conduite pour les patients (par exemple en cas de pathologie ou traitement pouvant altérer les facultés à conduire), mise à disposition de dossiers sur la prévention de la santé (sommeil, alimentation, bien-être, gestion du stress...) ou encore interventions au sein des hôpitaux sur de nombreux sujets liés aux risques médicaux.

5. Une politique RH engagée

Préserver l'employabilité de ses collaborateurs est une priorité majeure de la MACSF.

Le groupe a ainsi mis en place une politique de mobilité interne associée à un important plan de formation pour faire monter ses équipes en compétences et fidéliser ses talents.

En 2019, la MACSF signe un accord volontariste sur le temps de travail, permettant ainsi à ses collaborateurs de pouvoir bénéficier de jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine, préservant ainsi l'équilibre vie professionnelle/vie privée de ses équipes.

Par ailleurs, elle propose un accord sur la qualité de vie au travail, articulé autour de grands axes tels que l'égalité professionnelle femmes/hommes, le don de jours de congé ou encore l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.



#4 Le groupe MACSF

Le groupe MACSF, acteur mutualiste du monde de la santé

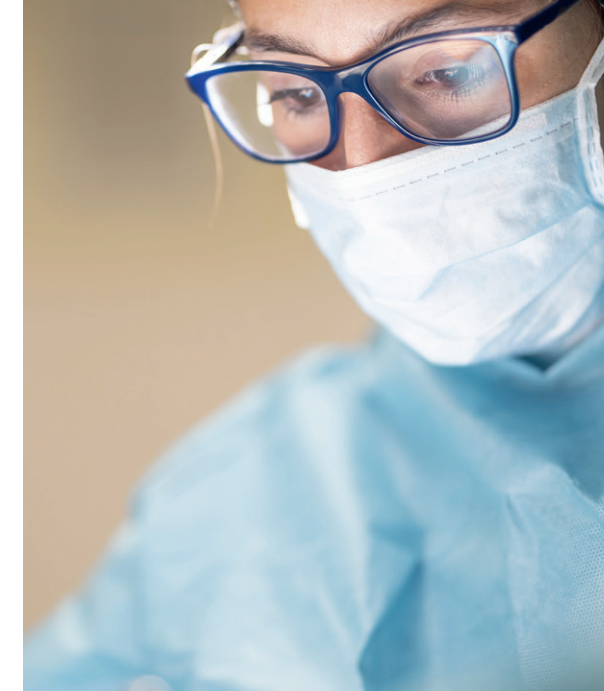
Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF est, depuis plus de 100 ans, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France, en libéral ou à l'hôpital. **Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, sans actionnaire ni capital à rémunérer, elle assure aujourd'hui plus d'un million de sociétaires avec un seul objectif : leur apporter la meilleure qualité de service en répondant à leurs besoins, dans la durée.** Ses 1600 collaborateurs, présents sur l'ensemble du territoire métropolitain, au siège à La Défense, dans 70 agences et 5 centres de relation client, œuvrent chaque jour pour accompagner les professionnels de santé dans leur exercice et leurs projets.

Les professionnels de santé au cœur de la gouvernance MACSF

Les professionnels de santé jouent un rôle clé dans la gouvernance du groupe MACSF. Chacun participe à son échelle au fonctionnement de ses sociétés. Ainsi, **les présidents comme les administrateurs sont tous issus du monde de la santé, représentant les professions médicales et paramédicales.** L'ensemble des sociétaires est étroitement associé aux décisions stratégiques du groupe, au travers des assemblées générales organisées tous les ans. La MACSF reste ainsi au plus près des besoins réels des professionnels de santé.

Expert du monde de la santé pour accompagner ses évolutions

Le monde de la santé est en perpétuelle évolution et **le groupe MACSF accompagne ses avancées, notamment en investissant dans des start-up de la e-santé qui contribuent à inventer les soins de demain.** Il a ainsi participé aux levées de fonds de Lifen (créateur d'outils facilitant la communication entre les soignants), Synapse Medicine (prévention des interactions médicamenteuses), Owkin (recherche médicale) et Gleamer (aide au diagnostic en radiologie). Plusieurs start-up soutenues par la MACSF ont montré leur contribution à l'amélioration des soins pendant la crise Covid.



Ensemble, prenons soin de demain

Fort de l'ensemble de ces éléments, le groupe MACSF s'est doté, en 2021, d'une raison d'être :

« Aux côtés de ses sociétaires, le groupe MACSF œuvre durablement à l'amélioration de la santé en leur donnant les moyens d'exercer sereinement et en soutenant l'innovation médicale. »

Cette ambition de long terme, qui affirme son engagement au-delà de son strict rôle d'assureur, dans le monde de la santé et, plus largement, dans la société, se traduit par une nouvelle signature : « Ensemble, prenons soin de demain ».



La MACSF en chiffres

Plus d'**1 million** de sociétaires

1593 collaborateurs

70 agences commerciales et **5** centres de relation client

2,1 millions de contrats

1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires

Fonds de solidarité de **1,9 million** d'euros pour aider les sociétaires les plus fragilisés par la crise

6 // Dans un groupe mutualiste comme la MACSF, l'administrateur représente les sociétaires. Il se fait l'écho de leurs besoins. C'est pourquoi, parmi nos administrateurs, nous essayons de représenter toutes les professions médicales et paramédicales. C'est important de maintenir la proximité avec les professionnels eux-mêmes.



© Xavier Renauld

Dr Laurence Carpentier,
Présidente MACSF prévoyance,
Chirurgien-dentiste dans la
région lyonnaise

Solidaires pour faire face à la crise sanitaire

Dès mars 2020, le groupe MACSF a rapidement mis en place des mesures solidaires globales et des actions de soutien de proximité pour accompagner ses sociétaires confrontés à cette exceptionnelle pandémie de Covid-19 : extension des garanties de la RCP-PJ, fonds de solidarité de 1,9 million d'euros pour aider les sociétaires les plus fragilisés, report des cotisations d'assurances professionnelles, mise à disposition gracieuse de logements près des hôpitaux, disponibilité à distance de tous les services aux horaires habituels, communications d'informations sanitaires et financières en continu, distribution de repas dans les hôpitaux, assistance psychologique...



Une *politique rse* avec et pour les professionnels de santé

Si l'on sait la société de plus en plus appétente au sujet de la RSE de manière générale, qu'en est-il des professionnels de santé en particulier quand les liens entre environnement, économie et social, d'une part, et santé, d'autre part, ne sont plus à démontrer ? Comment la MACSF, qui s'est dotée d'une raison d'être visant l'amélioration de la santé, à leurs côtés, répond-elle à leurs besoins ? Rencontre avec Thierry Houselstein, Directeur du Comité médical MACSF, et Eric Dubos, Directeur financier du groupe MACSF.



© Xavier Renauld

Dans quel contexte le groupe MACSF s'engage-t-il sur la voie de la RSE ?

Thierry Houselstein : Le monde de la santé est en perpétuelle évolution, mais on observe, depuis les années 2000, une véritable accélération de ce phénomène. Nous vivons en effet aujourd'hui une véritable transformation du monde médical, à la fois du point de vue organisationnel, diagnostique et thérapeutique, poussée par la réglementation, en lien avec une crise démographique médicale et paramédicale. Parallèlement, de nombreux acteurs redessinant les contours de cet écosystème émergent, facilitant l'exercice. On peut par exemple citer - parmi bien d'autres - Lifem, qui crée des outils facilitant la communication entre soignants, Gleamer qui propose une solution d'intelligence artificielle

“ La MACSF accompagne, en outre, le développement des nouvelles technologies en santé. ”

Eric Dubos

d'aide au diagnostic en radiologie ou Synapse Medicine qui a développé une plateforme de médication intelligence dédiée au bon usage du médicament. De nombreux professionnels de santé, plus entrepreneurs, jeunes et moins jeunes, se sont emparés du sujet et participent de près ou de loin à ces medtechs.

Le groupe MACSF, véritable partenaire des professionnels de santé, se doit d'accompagner ce mouvement pour mieux appréhender l'exercice de demain sous toutes ses formes et poursuivre son action de maîtrise du risque en tant qu'assureur.

Comment le groupe MACSF appréhende-t-il ces évolutions ?

Eric Dubos : D'abord, il faut rappeler qu'il est dans l'ADN du groupe de les suivre, voire de les anticiper, pour mieux répondre aux besoins des professionnels de santé. Aujourd'hui, comment nous y prenons-nous ? Nous appréhendons ces évolutions sur l'ensemble de notre activité. En premier lieu, sur l'actif, nos investissements sont, depuis plusieurs années, orientés « ISR » (investissement socialement responsable). Ils répondent également aux objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, créés en 2015 pour lutter contre la pauvreté, la faim dans le monde et les inégalités. Ainsi,

© Xavier Renauld



nous avons entrepris une démarche de plus en plus marquée RSE sur l'ensemble de nos actifs cotés, mais aussi non cotés, notamment immobiliers. Notre politique d'investissement repose sur trois piliers :

- l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ;
- l'exclusion de certaines entreprises, notamment de l'industrie du tabac ou ne respectant pas les principes du Pacte mondial ;
- l'accompagnement des émetteurs, par un dialogue avec les entreprises dont nous sommes actionnaires ou créanciers, en les incitant à mettre en œuvre des politiques ESG, notamment pour diminuer leur impact carbone.

Nous soutenons également les entreprises ayant rejoint l'initiative Science Based Targets qui regroupe des partenaires issus des mondes public et privé et qui vise à identifier les entreprises engagées à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour s'aligner sur une trajectoire 2 degrés conformément à l'Accord de Paris.

Le groupe MACSF s'est doté d'une raison d'être qui l'associe à ses sociétaires dans un objectif d'amélioration de la santé. Quelles sont les premières actions menées à leur rencontre ?

Eric Dubos : Effectivement, la RSE, ce n'est pas qu'une question d'actif. Sur le passif aussi, nous, assureurs, pouvons avoir un impact. Nous n'en sommes qu'au début de la réflexion. Différentes pistes sont étudiées s'agissant de la souscription, des sinistres ou de l'accompagnement que nous pourrions apporter à nos sociétaires pour qu'ils intègrent davantage de RSE

“ Avec une raison d'être et une politique RSE formalisée, nous avons l'ambition d'aller encore plus loin. ”

Thierry Houselstein

dans leurs activités. On peut d'ores et déjà citer notre produit mobilité ou le réemploi de pièces détachées issues de l'économie circulaire pour la réparation des véhicules endommagés.

Thierry Houselstein : La MACSF a noué des liens très forts avec Vivalto Santé, troisième groupement de cliniques privées en France, qui s'est doté d'une raison d'être et d'une politique RSE ambitieuse. Ils s'engagent, par exemple, à une réduction de 10 % de leur consommation d'énergie sur trois ans et à une augmentation de la part de recyclage des déchets médicaux. Ces initiatives sont inspirantes.

Eric Dubos : Nous proposons par ailleurs, dans le cadre de nos produits d'épargne et de retraite, des produits ISR, suivant un processus strict d'investissement responsable, des produits dotés du label « Greenfin », garantissant la qualité verte des investissements, ainsi que des produits labellisés « Finansol », d'épargne solidaire.

La MACSF accompagne, en outre, le développement des nouvelles technologies en santé au travers de prises de participation dans des start-up de la e-santé. Ces opérations vont de pair avec tous les investissements du groupe dans le domaine de la santé de manière générale, par exemple dans Vivalto Santé, Verso Healthcare ou, dernièrement, les laboratoires Delbert, qui travaillent à la réintroduction de la production de médicaments en France et en Europe.

Thierry Houselstein : Autre volet de notre accompagnement, les relations institutionnelles. Nous avons retravaillé l'ensemble de nos partenariats avec les associations de professionnels de santé, les sociétés savantes et les syndicats professionnels pour proposer des actions très concrètes, notamment en direction des jeunes praticiens. Nous avons, par exemple, mis à disposition de l'association des chirurgiens du rachis des données médico-légales et contribué à la rédaction d'articles scientifiques dans un objectif de prévention, sachant qu'il s'agit de la profession la plus mise en cause.

Au-delà du risque médical, nous intégrons également de plus en plus, dans le cadre de nos relations institutionnelles, la notion de santé des soignants. Grâce aux données issues de notre activité de prévoyance, nous sommes, en effet, en capacité de mener des actions de prévention à leur intention. Le Docteur Masson, président de la Fédération des médecins radiologues, avec laquelle nous avons un solide partenariat, nous a ainsi proposé de participer à Octobre Rose en ciblant les professionnels de santé.

Eric Dubos : Le sujet de la RSE est de plus en plus important pour l'entreprise. Nous l'avons largement anticipé. Il se diffuse dans l'ensemble de la société, plus rapidement qu'on ne le pense.

Thierry Houselstein : Il s'agit d'un travail de longue haleine. Il est parfaitement du rôle de l'assureur des professionnels de santé d'accompagner ce qui s'avère être plus qu'une tendance, une nécessité, qui s'inscrit dans l'ADN du groupe MACSF. Aujourd'hui, avec une raison d'être et une politique RSE formalisée, nous avons l'ambition d'aller encore plus loin.

#6 Stratégie RSE

En cohérence avec sa raison d'être, le groupe MACSF a décidé de s'engager dans une démarche RSE dont l'ambition est d'agir sur 3 axes.



AXE ÉCONOMIQUE

Convaincu que sa performance économique, en tant qu'assureur mutualiste, s'apprécie aussi au travers de sa participation à la construction de la santé de demain, les choix économiques du groupe MACSF sont appréciés de façon responsable.



AXE ENVIRONNEMENTAL

Conscient de l'importance de l'impact environnemental sur la santé à court, moyen et long termes, le groupe MACSF favorise les pratiques vertueuses en matière d'écologie.



AXE SOCIAL

Assureur du monde de la santé, le groupe MACSF met, avec l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs, ses valeurs mutualistes au service de la société.

#7 Résultats et engagements

L'AXE ÉCONOMIQUE

SI LES CHOIX ÉCONOMIQUES DE LA MACSF SONT APPRÉCIÉS DE FAÇON RESPONSABLE, C'EST PARCE QU'ILS SONT GUIDÉS PAR UNE VOLONTÉ FORTE : PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DE LA SANTÉ DE DEMAIN.

Oui,
investir dans des
start-up innovantes
peut changer
l'avenir de la santé



10

C'est le nombre de start-up en e-santé dans lequel le groupe MACSF a investi

Le chiffre

Le groupe MACSF a mis en place une réelle politique d'investissement dans les start-up du domaine de la e-santé tout en restant sélective et prudente. Ces investissements sont orientés vers des entreprises qui font évoluer l'exercice des professionnels de santé dans l'organisation du parcours de soin, la gestion du temps médical ou l'intervention de l'intelligence artificielle dans les soins.

© Xavier Renauld



Stanislas Subra,
Responsable du fonds e-santé

// Nous apprécions particulièrement les start-up qui ont au moins un associé médecin dans l'équipe de départ avec une technologie très innovante et créatrice de valeur pour les professionnels de santé. //

Depuis trois ans, la MACSF a décidé d'investir dans des start-up qui contribuent à l'amélioration des conditions d'exercice des professionnels de santé et à l'amélioration de la santé en général. Une dizaine d'investissements ont ainsi été réalisés.

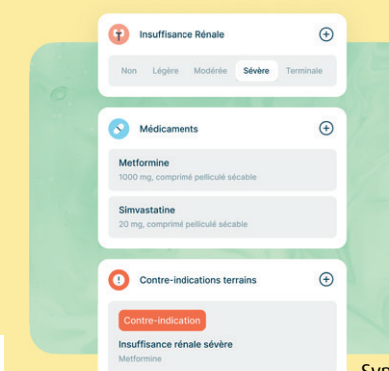
Ordoclic a été l'un des tout premiers investissements dans la e-santé. La crise sanitaire a accéléré l'usage des outils numériques et mis en lumière l'utilité des services d'Ordoclic.



Ordoclic

D'une manière plus générale, la MACSF va chercher les projets et les entrepreneurs les plus solides et à même de se développer de manière organique pour faire fructifier le capital investi d'une part et le plus en amont possible d'autre part afin de mieux les guider dans leur croissance. Le groupe MACSF privilégie les entreprises dans lesquelles des professionnels de santé sont associés dès la création et dont les produits et services bénéficient directement à l'exercice des soignants.

Synapse Medicine, dont la technologie est maintenant très utilisée dans les hôpitaux français pour sécuriser les prescriptions, en est l'exemple le plus probant.



Synapse Medicine

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS DU GROUPE MACSF

- Gleamer, outil d'intelligence artificielle pour les radiologues
- Ordoclic, application pour aider à la vaccination contre la Covid-19 en pharmacie
- Synapse Medicine, une plateforme d'information sur les médicaments utilisant l'intelligence artificielle
- Owkin, qui développe des solutions basées sur l'intelligence artificielle pour la recherche médicale – notamment le développement de médicaments innovants

Oui, il faut prendre en compte dès aujourd'hui les *enjeux de demain*

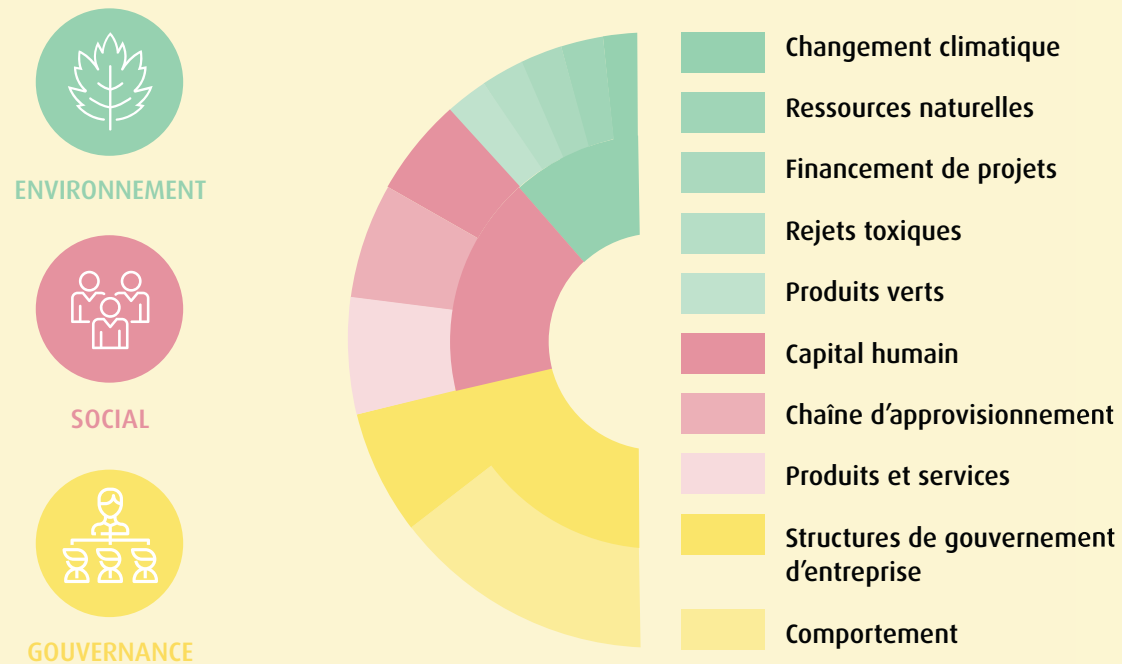
DPEF
Le chiffre

70%

C'est le pourcentage de la part des actifs couverts par une analyse ESG

La MACSF a décidé très tôt d'une stratégie à long terme intégrant les enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) permettant ainsi de mieux identifier les risques et les opportunités de développement tout en anticipant les réglementations liées aux évolutions du monde.

CES ENJEUX SONT RÉPARTIS EN 10 GRANDES THÉMATIQUES :



DPEF
Le chiffre

27,43%

C'est le pourcentage en unités de compte classés article 8 ou article 9 selon la réglementation SFDR*

*Encours au 31/12/2020, sur déclaration des sociétés de gestion le 10/03/2021, date d'entrée en vigueur du règlement SFDR.

DPEF

Oui, choisir des investissements responsables participe à une économie *plus durable*



© Xavier Renaud

“
La MACSF a mis en place une politique ISR pour la gestion de l'ensemble des actifs du groupe depuis quelques années. C'est une démarche qui se reflète également dans notre offre financière pour nos sociétaires. Nous leur proposons une gamme de supports en unités de compte gérés de manière responsable pour qu'ils puissent allier une épargne à la fois performante et durable.
”

Maud-Kelly Crapeau, Responsable ESG - Gérante de portefeuille

Le groupe MACSF, à travers ses contrats en épargne et en retraite ainsi que sa gamme financière, offre à ses sociétaires la possibilité de réaliser des performances tout en donnant du sens à son épargne.

LE LABEL ISR POUR LE FONDS MÉDI CONVERTIBLES RESPONSABLE

En 2020, le groupe MACSF a étendu son offre d'investissement durable et responsable par l'obtention du label ISR pour le fonds d'obligations convertibles européennes, Médi Convertibles Responsable. Ce fonds permet de s'exposer au marché des obligations convertibles européennes, à travers une gestion de conviction, mettant en œuvre une approche socialement responsable.

Avec cette nouvelle labellisation, la gamme financière MACSF compte, à fin décembre 2020, trois fonds bénéficiant du label ISR : Sycomore

Sélection Responsable, Échiquier Agenor SRI Mid Cap Europe et Médi Convertibles Responsable.

UNE NOUVELLE OFFRE RESPONSABLE EN 2021

Par ailleurs, le groupe MACSF continue de travailler son offre et propose deux nouveaux supports depuis septembre 2021 : Insertion Emplois Dynamique, fonds thématique et solidaire se concentrant sur le marché de l'emploi, et Schroder Global Energy Transition, fonds axé sur la transition énergétique, sont venus compléter la gamme financière, sur des thématiques porteuses avec un processus de gestion reconnu et crédible, bénéficiant d'historiques de performance solides.

Qu'est-ce que la réglementation SFDR ?

Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers.

Au regard de ce nouveau règlement, entré en vigueur le 10 mars 2021, l'ensemble de la gamme d'unités de compte est classifié selon la grille suivante :

Article 6 : le produit n'a pas d'objectif de durabilité

Article 8 : le produit intègre des caractéristiques environnementales et/ou sociales

Article 9 : le produit a un objectif d'investissement durable

L'AXE ENVIRONNEMENTAL



LA MACSF FAVORISE LES PRATIQUES VERTUEUSES EN MATIÈRE D'ÉCOLOGIE, POUR UN IMPACT POSITIF SUR LA SANTÉ À COURT, MOYEN ET LONG TERMES.

En tant qu'investisseur de long terme, le groupe MACSF a mis en œuvre une politique de gestion responsable sur l'ensemble de sa poche obligataire et a été pionnier en prenant des engagements de détention d'investissement responsable. En 2021, le groupe s'engage à détenir au moins 8 % de son stock en investissement responsable, dont au moins 80 % en obligations vertes.

ZOOM sur les investissements responsables

Le chiffre
1,35 milliard d'euros.
C'est le montant des obligations responsables du groupe MACSF au 31 décembre 2020.

LES OBLIGATIONS VERTES

Ce sont les obligations qui permettent à l'émetteur de financer un projet ou une activité à bénéfice environnemental. Dans ce cas, les sommes recueillies sont directement affectées à des initiatives permettant de développer, par exemple, des solutions d'énergie renouvelable ou d'améliorer l'efficacité énergétique de dispositifs existants.

LES OBLIGATIONS SOCIALES

Ces obligations permettent de financer des investissements qui visent directement à résoudre ou à atténuer un problème social spécifique ou à rechercher des résultats sociaux positifs.

LES OBLIGATIONS AVEC DES OBJECTIFS «VERTS» CONTRAIGNANTS

Le coût de financement dépend du respect des engagements liés à des objectifs de développement durable pris par l'émetteur.

LES OBLIGATIONS QUI ACCOMPAGNENT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les obligations qui accompagnent la transition énergétique permettent de financer des projets visant à réduire le bilan carbone d'une entreprise mais qui ne rentrent pas dans les critères des obligations vertes.



Depuis plusieurs années, nous intégrons les obligations responsables dans notre gestion financière. Ces émissions accompagnent l'évolution de la société en agissant sur la transition vers un modèle économique bas-carbone et en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable, tout en offrant de très bonnes performances. Ce type d'investissements nous permet d'offrir à nos sociétaires le meilleur en termes de performances financières tout en agissant de manière positive sur la société et l'environnement.

Anne-Sophie Demorgny,
Responsable Durabilité – Gérante de portefeuille



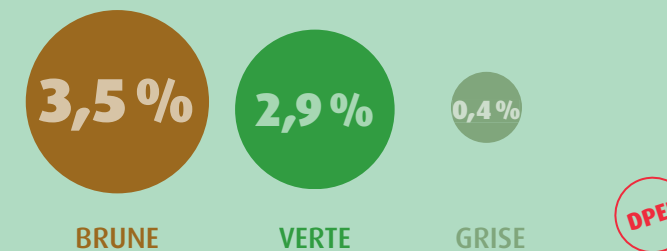
© Xavier Renauld

Oui,
donner la part belle
à la part verte,
c'est aller dans le bon sens

Depuis plusieurs années, l'un des objectifs du groupe MACSF est de réduire la part brune du portefeuille au bénéfice de la part verte.

Que sont les parts brune, verte et grise du portefeuille ?

- **LA PART BRUNE** reprend les activités dont les émetteurs privés exploitent du charbon thermique ou produisant de l'énergie à base de charbon thermique.
- **LA PART VERTE** concerne les activités dont les émetteurs proposent des technologies renouvelables.
- **LA PART GRISE** désigne les émetteurs répondant simultanément aux définitions de la part verte et de la part brune (exemple : entreprises émettant des obligations vertes et ayant des activités utilisant le charbon thermique).



Grâce à la politique charbon mise en place, le portefeuille MACSF réduit plus rapidement la part brune que l'indice de référence.



Dans le cadre des Comités d'orientation financière, les présidents du groupe sont étroitement associés aux choix d'investissement. En tant que soignants, nous sommes particulièrement attentifs à leur impact sur la santé.

Dr Philippe Eveilleau,
Président MACSF épargne retraite,
Chirurgien-dentiste



© Xavier Renauld



oui, des investissements décarbonés

œuvrent à la lutte contre
le changement climatique

Dans le cadre de sa politique charbon 2021, le groupe MACSF a décidé d'agir en excluant les entreprises impliquées dans le charbon thermique et dépassant au moins un des seuils suivants :

- Entreprises qui développent des nouveaux projets charbon
- Entreprises dont la production annuelle de charbon dépasse 10 mégatonnes
- Entreprises dont la capacité installée des centrales au charbon dépasse 5 gigawatts
- Entreprises dont la part du charbon dans le chiffre d'affaires est supérieure à 20 %
- Entreprises dont le mix énergétique des activités de production d'électricité est supérieur à 20 %.

Le groupe MACSF soutient les entreprises ayant rejoint l'initiative Science Based Targets. Cette dernière regroupe des partenaires issus des mondes public (programme Global Compact des Nations Unies) et privé (WWF, World Resources Institute, CDP anciennement Carbon Disclosure Project). L'objectif est d'identifier les entreprises engagées à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour s'aligner sur une trajectoire 2 degrés (Accord de Paris).

Le groupe MACSF met en place un dialogue avec les entreprises dont il est actionnaire ou créancier obligataire et qui sont les plus exposées au charbon thermique. Dialoguer avec les émetteurs a pour but de partager la démarche d'investissement responsable du groupe en incitant ces entreprises à mettre en œuvre des décisions en matière de prise en compte des critères ESG. Pour ces entreprises, la politique de vote du groupe repose sur l'expertise développée par un prestataire externe spécialisé (Institutional Shareholder Services).

DPEF

73,1%

Le chiffre

C'est le pourcentage des investissements MACSF s'inscrivant dans la politique charbon du groupe

Soit 24,124 milliards d'euros sur 32,986 milliards d'euros (montant total des actifs gérés par le groupe)



oui, diminuer son empreinte carbone, c'est œuvrer pour l'avenir

Dans le portefeuille MACSF

Émetteurs privés

84

Teq CO₂ / M€ investis
(Tonne équivalent CO₂ par M€ investis)

Émetteurs publics

120

Teq CO₂ / K\$ PIB
(Tonne équivalent CO₂ par K\$ PIB)

Chiffres au 31/12/2020

Les chiffres

DPEF

Qu'est-ce que l'empreinte carbone ?

Mesurer les émissions de carbone générées indirectement par les divers modes de gestion financière : c'est ce qui définit l'empreinte carbone.

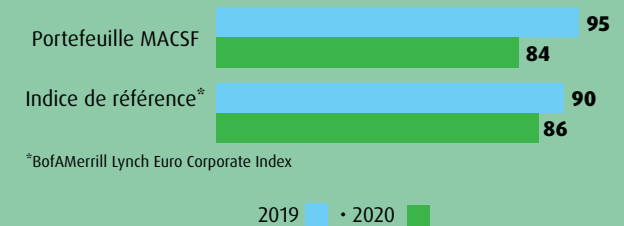
Pour calculer cette empreinte carbone, on mesure les émissions de carbone d'un portefeuille actions en fonction des émissions que génèrent les entreprises détenues dans ce portefeuille et du nombre d'actions. Ce mode de calcul peut être adapté aux obligations d'État ou à d'autres modes de placements, comme l'immobilier.

Source : Novethic

ÉMETTEURS PRIVÉS

Le calcul des émissions induites a pour objectif d'évaluer les émissions générées de manière indirecte par un investisseur via les entreprises qu'il finance. Elles sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ par million d'euros investis.

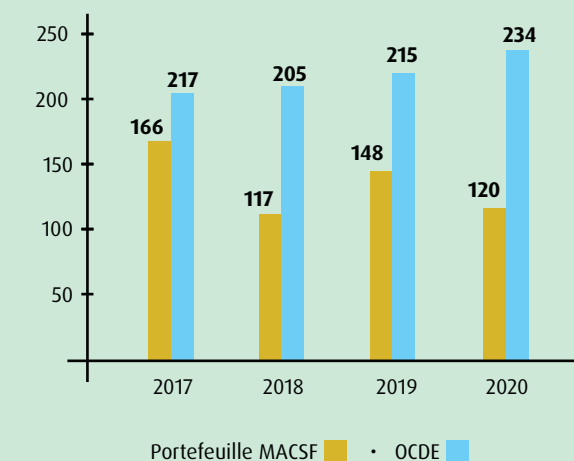
Mode de calcul :

$$\frac{\text{Encours détenu} \times \text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société (M€)}}$$
Évolution des émissions induites (Teq CO₂/M€ investi)

ÉMETTEURS PUBLICS

Sur les États, l'intensité carbone est estimée à partir de données émissions carbone des États publiées par l'AIE et Eurostat. Ces données sont disponibles pour l'ensemble des pays de l'OCDE et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ par millier de dollars de PIB.

La moyenne pondérée des obligations d'État détenues en portefeuille est comparée à la moyenne des pays de l'OCDE





Oui, en sauvegardant la biodiversité, on *préserve* le monde de demain

L'AXE ENVIRONNEMENTAL

La prise en compte de la préservation de la biodiversité dans les investissements est un nouvel enjeu. L'évaluation des risques liés la préservation de la biodiversité est, à ce jour, difficile à quantifier.

Dans une volonté de sensibilisation à l'enjeu de biodiversité, le groupe MACSF réalise, avec l'aide de OFI AM, une analyse des investissements selon 4 critères :

1. Le taux de disponibilité de la donnée pour sensibiliser le besoin urgent de transparence sur les informations concernant la biodiversité.
2. La notation Biodiversité de MSCI : cette note MSCI reprend à la fois la gestion de l'enjeu et l'exposition à cet enjeu en identifiant les entreprises dont les opérations risquent d'avoir un impact sur les écosystèmes fragiles. Parmi ces entreprises, celles qui ont des politiques et des programmes conçus pour protéger

la biodiversité et répondre aux préoccupations des collectivités en matière d'utilisation des terres obtiennent de bons résultats.

3. La proportion du portefeuille concernée par les controverses de niveau moyen, élevé et très élevé sur la biodiversité.
4. Le nombre de controverses depuis 3 ans concernant les impacts sur la biodiversité et la déforestation.

Qu'est-ce que la biodiversité ?

Le terme **biodiversité** a été obtenu par la contraction des mots **biologie** et **diversité**. Elle désigne la diversité des organismes vivants (faune, flore, bactéries, etc.) et des écosystèmes présents sur Terre. Depuis le Sommet de la Terre de 1992 à Rio, la **préservation de la biodiversité** est devenue un enjeu planétaire, c'est même l'un des axes majeurs du **développement durable**.

Source : Novethic

Le chiffre

1,7 %

C'est la part des encours exposés à des risques élevés liés à la biodiversité, soit 550 millions d'euros sur 32,986 milliards d'euros (montant total des actifs gérés par le groupe)

DPEF

LE GROUPE MACSF ET TOUS SES COLLABORATEURS PORTENT L'ENSEMBLE DES VALEURS MUTUALISTES, TELLES LA SOLIDARITÉ ET LA MIXITÉ, DANS LEURS ACTIONS POUR LA SOCIÉTÉ.

L'AXE SOCIAL



La Fondation MACSF, un outil au service de la RSE

Pendant plus de 15 ans, la Fondation d'entreprise MACSF a soutenu les initiatives des professionnels de santé sur les thématiques de l'innovation, de la solidarité et de la formation en santé. Ce sont ainsi 180 projets qui ont reçu le soutien de la Fondation.

Depuis juin 2021, les missions de la Fondation évoluent et s'orientent désormais autour de trois actions :

- Le soutien d'une grande cause : la vaccination.
- L'accompagnement de la transformation numérique de la santé : intégrer et participer aux travaux d'un incubateur de start-up en santé.
- La santé des soignants : promouvoir des actions au bénéfice de la santé des soignants.

Le chiffre

11
projets soutenus
en 2020



LES PIPELETTES

Soutenues par la MACSF, les Pipelettes sont un tchat et un site internet permettant des échanges anonymes et gratuits 24h/24, 7 jours sur 7, concernant la prévention sexuelle et gynécologique, entre les jeunes femmes de 15 à 25 ans et des sages-femmes. Une présence physique est également prévue dans les festivals, sur les plages ainsi que dans les collèges et lycées.

THÉRAPIE MIROIR

Autre exemple de projet bénéficiant du soutien de la Fondation MACSF, la thérapie miroir est un dispositif innovant de rééducation des membres supérieurs après un AVC. Il optimise et individualise la rééducation pour la rendre plus motivante pour le patient, à travers des illusions visuelles permettant de remplacer l'image du membre malade par une autre créée à partir du membre valide.

oui, un assureur peut aussi *accompagner* les soignants par la formation

Les formations

Depuis de nombreuses années, la MACSF dispense des formations dans les écoles ainsi que dans les établissements de santé. Accompagner les futurs professionnels de santé ou ceux déjà en activité pour un exercice professionnel plus serein et une sécurité des soins, telle est l'ambition des formations délivrées par la MACSF. Précisons qu'elle a le statut d'organisme de formation agréé.

• Des formations dédiées à l'installation en libéral

La MACSF intervient auprès des étudiants en fin de cursus sur les thématiques relatives à l'installation libérale. L'objectif est de donner toutes les clés aux jeunes diplômés souhaitant s'engager dans une activité libérale et leur apporter les conseils indispensables à la réussite de leur projet.

Ces formations s'adressent à un large public : internes, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et paramédicaux (masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes, orthoptistes, psychomotriciens).



Toutes les thématiques relatives au projet libéral sont abordées : les différents modes d'exercice, les formes de sociétés et structures, les étapes de l'installation, la fiscalité et la couverture sociale.

Ces formations sont assurées par le CIPS (Centre d'Information des Professions de Santé), composé de juristes experts MACSF.

• Des formations autour de la responsabilité civile professionnelle

La MACSF délivre également des formations dans les écoles et instituts auprès des étudiants (infirmiers, sages-femmes, écoles de cadres, paramédicaux) mais aussi des professionnels dans les établissements de santé. L'ambition est de les accompagner dans leur exercice et le développement de leur activité professionnelle et de leur apprendre à identifier les moments à risque dans la prise en charge des patients.

Les formations portent sur des thématiques aussi variées que la responsabilité des professions médicales et paramédicales, la traçabilité des soins, la gestion de la plainte d'un patient, la e-réputation, le secret professionnel, l'annonce du dommage associé aux soins ou encore le droit des patients en fin de vie.

Les sessions sont assurées par des experts de la MACSF juristes ou professionnels de santé et illustrées par l'analyse de situations réelles et le partage de conseils pratiques.

DPEF
Les chiffres

225

C'est le nombre de formations dispensées aux professionnels de santé par la MACSF en 2020

108

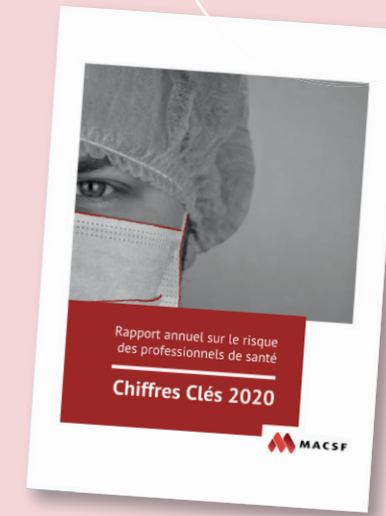
C'est le nombre d'établissements où la MACSF est intervenue

1,9 million

C'est le nombre de visites sur les pages traitant de la responsabilité professionnelle sur macsf.fr en 2020

Le chiffre

oui, c'est en étant toujours plus *vigilant* qu'on peut vraiment limiter les risques



Le **Rapport annuel sur le risque des professionnels de santé - Chiffres clés 2020** dresse un panorama complet du risque médical en France. Quelle est l'évolution de la sinistralité des professions de santé ? Quels décisions de justice et avis des commissions de conciliation et d'indemnisation (CCI) ont été rendus ? Quelle est l'évolution des montants d'indemnisation et du taux de condamnation des professionnels de santé ? Enfin, quelles sont les actions menées par la MACSF pour participer à la réduction du risque médical ?

Avoir une connaissance précise du risque, c'est être mieux armé pour y faire face : quand il s'est réalisé, après une déclaration ou une procédure, mais aussi avant sa survenance, pour tenter de le prévenir et informer les professionnels sur les précautions à prendre.

En tant que premier assureur des professionnels de santé, la MACSF a développé une expertise reconnue dans le domaine du risque médical. Forte de cette longue expérience et animée par une volonté de transparence, d'information et de prévention, elle publie chaque année son rapport annuel sur le risque des professionnels de santé.

Responsabilité civile professionnelle



517 599
SOCIÉTAIRES

couverts par la MACSF en responsabilité civile professionnelle

+2,78 % par rapport à 2019



3 858
DÉCLARATIONS

corporelles adressées par nos sociétaires

-15,47 % par rapport à 2019



0,78 %
TAUX DE SINISTRALITÉ

Déclarations corporelles et matérielles confondues

+ 0,95 % en 2019

- AXE SOCIAL -

L'AXE SOCIAL

oui,
investir dans l'immobilier sociétal
peut faire *progresser* le monde
de la santé dans son ensemble

// En tant que premier assureur des professionnels de santé, nous sommes particulièrement attentifs à ce secteur et souhaitons accompagner les efforts collectifs pour l'amélioration du système de soins et des conditions d'exercice des soignants. C'est pourquoi nous envisageons d'investir davantage dans l'immobilier de santé à l'avenir.

//
Nicolas Lepère, Directeur des investissements immobiliers à la MACSF

Le chiffre

620

DPEF

millions d'euros
C'est le montant total des investissements immobiliers en faveur de la santé et de l'éducation, soit 27 % du portefeuille immobilier MACSF.

oui,
en investissant intelligemment,
on *améliore* grandement
la santé au niveau local

La MACSF détient 28 % du capital de Vivalto Santé, groupe de cliniques et hôpitaux privés engagé sur la qualité et la sécurité des soins. La MACSF détient également 20 % dans Vivalto Vie, groupe de résidences retraite.

Vivalto Santé est devenue en 2021 entreprise à mission.

Ce chemin vers l'entreprise à mission s'est traduit par six engagements : un système de gouvernance partagée avec le corps médical, des modalités de prise en charge globale des patients à l'échelle de territoires, des relations avec ses salariés, une performance économique gage de sa pérennité, la maîtrise de son empreinte environnementale et enfin son rôle dans l'innovation en santé au bénéfice de ses patients, de ses médecins et de ses salariés.

Les investissements immobiliers réalisés par le groupe MACSF poursuivent une logique sociétale au service des professionnels de santé et des sociétaires.

• **Des résidences étudiantes pour les futurs professionnels de santé**

Propriétaire de résidences étudiantes à proximité directe de six centres hospitaliers (Paris, Lyon, Lille, Strasbourg, Toulouse et Rouen), la MACSF propose des logements aux étudiants, futurs professionnels de santé, afin de leur permettre de mener leurs études sereinement. Pendant la crise Covid, pour faciliter le quotidien des hospitaliers travaillant dans des services d'urgences ou de réanimation, la MACSF leur a également mis à disposition des logements meublés dans ses résidences étudiantes.

• **Des résidences services seniors très qualitatives**

Depuis 2015, la MACSF s'est engagée dans un programme d'investissement de résidences services seniors dans l'objectif de développer les liens avec ses sociétaires. Il s'agit de résidences pour seniors autonomes, à la recherche de confort, de sécurité et de services dans un cadre de vie adapté et stimulant, et proposant de nombreux services (restaurant, programme d'animations, espace

bien-être, services à la personne...). Elles permettent ainsi de favoriser la préservation de l'autonomie et le maintien du lien social. Enfin, elles constituent un accompagnement du vieillissement de la population tout en anticipant l'évolution des habitudes de vie.

• **Des fonds santé et éducation**

La MACSF investit également dans des fonds privilégiant l'immobilier de santé et l'éducation :

- La SCPI Primovie cible principalement les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, résidences seniors, cliniques, écoles et crèches. Cette solution de placement est également proposée aux sociétaires MACSF.
- Une participation dans le fonds Capital Pierre Senior Services, dédié à l'acquisition de résidences services seniors non médicalisées.

• **Un soutien aux acteurs du monde de la santé**

La MACSF est également propriétaire d'immeubles de bureaux qui accueillent différents acteurs du monde de la santé en leur offrant des espaces à la pointe en matière d'environnement de travail et de préservation de l'environnement.

Villa Beausoleil à Meudon
(résidence services seniors)

Oui, la politique RSE de la MACSF *bénéficie* aussi aux collaborateurs du groupe

Les chiffres

DPEF

16 % (en heures)

c'est la part des formations non techniques de prévention, management et développement personnel 2020

87/100

C'est l'égalité professionnelle femmes-hommes en 2020

58/42

C'est la parité femme / homme 2020 (cadres)

4,52 %

c'est le taux d'absentéisme 2020, inférieur à la moyenne nationale (5,1%) et au secteur de l'assurance (5,51%)

Initiatives sociales internes

L'équilibre vie privée-vie professionnelle :

des accords avantageux sur le temps de travail, l'aménagement des fins de carrière et le travail à distance – obtenu en 2009 – permettent une articulation optimale des temps de vie.

L'engagement dans le suivi de ses actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes se matérialise de différentes façons :

- Dans les accords successifs sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail.
- Dans sa politique de rémunération qui permet de faire progresser l'index égalité femmes-hommes : la MACSF obtient, depuis la mise en place de l'index, les notes maximales sur les indicateurs concernant les écarts de taux d'augmentations individuelles, les écarts de taux de promotions et le pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation

dans l'année suivant leur retour de congé maternité. L'indicateur sur l'écart des taux de promotions se démarque positivement en faveur des femmes sur 2020.

Un accompagnement fort des managers du groupe permet de renforcer leur rôle de coach en visant le développement de l'autonomie et de la prise d'initiative de leurs équipes ainsi que la diffusion de pratiques responsables. Un budget total de formation important souligne l'investissement du groupe dans le développement des compétences et le maintien de l'employabilité de ses collaborateurs : en 2020, près de 2 millions d'euros sont investis, pour plus de 37 000 heures de formation délivrées, 86 % des collaborateurs ayant suivi au moins un stage au cours de l'année.

La santé au travail suscite également une attention particulière : présence d'une infirmière au siège, conférences, assistance psychologique, aide à l'arrêt du tabac, animations sportives, mise en place et suivi d'un monitoring social.

"

Maillon indispensable de l'entreprise, la politique RH poursuit des objectifs RSE visant à l'accompagnement et l'épanouissement des collaborateurs au sein de la MACSF, dans un objectif de toujours mieux servir nos sociétaires.

Michel Bès, Directeur des ressources humaines et des moyens généraux

"



© Xavier Renauld

#8 perspectives



Oui,
inscrire la RSE dans le plan stratégique, c'est *concrétiser* ses convictions pour le monde de la santé

Le groupe MACSF considère que la RSE est un sujet clé. Plus encore, elle est intrinsèque à son activité. Premier assureur des professionnels de santé, il les accompagne dans leur pratique professionnelle et tous leurs projets de vie, avec un véritable impact sur le monde de la santé. Tant du point de vue économique, environnemental que social, les actions que le groupe entreprend ont un écho particulier auprès de ses clients-sociétaires, de l'ensemble des professionnels de santé mais aussi de leurs patients.

Conscient des enjeux de ce vingt-et-unième siècle, le groupe MACSF compte, avec une politique RSE désormais formalisée, s'engager au-delà de ces premières actions.



© Xavier Renauld

"

Ce rapport RSE illustre toutes les actions que la MACSF a déjà mises en place tout au long de ces dernières années. Preuve en est que le plan stratégique 2024 est fortement teinté RSE. Ces considérations continueront naturellement d'être intégrées à l'avenir. L'enjeu sera de nous fixer des objectifs toujours plus ambitieux d'année en année.

"

Yohan Gabay,
Directeur de la communication et du plan stratégique

Isabelle Joschke,
skipper MACSF

Oui,
soutenir une
navigatrice engagée,
c'est aussi faire

évoluer

**la place des femmes
dans la société**



Ensemble, prenons soin de demain